Image not found or type unknown

Garde d'enfants et adultère

Par **Une maman épuisé**, le **19/02/2019** à **22:45**

Bonjour,

Je vous raconte mon histoire, j'ai été marié avec un homme pendant 7 ans j'ai eu 3 enfants, j'ai tout sacrifié pour lui et mes enfants, pendants que lui a pu faire une formation et obtenir un nouveau poste une prime de 20000€ et là il veut divorcé en créant des histoires j'ai senti qu'il cherchait les prétextes...tu ne sais pas faire a manger, tu ne sais pas faire le ménage...j'ai lancé la procédure de divorce j'en tellement marre d'être là mère et le père il s'en occupe jamais des enfants il a carrément arrêté de leurs mettre de l'argent sur leurs compte, il a coupé tout contact avec eux même sous le même toit car il n'a pas quitté le logement, il s'est installé dans son coin il vit sa vie de célibataire tranquillement! je fais tout seule pour les enfants je suis leur repère leur medecin leur psy leur tout! Il nous a même retiré de sa mutuelle d'entreprise j'étais obligé de leur prendre une mutuelle dernière minute.

Aujourd'hui je sais qu'il va tout faire pour me faire mal en utilisant les enfants seulement moi je pense à mes enfants avant moi-même (ils sont pas du tout en contact avec lui) il ne peux pas les prendre du jour au lendemain un week-end et dormir ils vont rien comprendre mes petits ça me déchire le coeur! Est ce que le juge peut comprendre ca ???? L'avocate me dit on peut écrire sur la requête une après midi toute les semaines ensuite une journée...mais toute les semaines ça me dérange aussi il faut bien comprendre que ces enfants n'ont aucun lien avec ce mauvais père.

En plus de tout cela sous le même toit on est séparé ok mais il parle avec plusieurs femme jusqu'a 4h du matin! Un soir j'ai passé une nuit blanche avec le petit qui pleurait Sos medecin est venu la nuit je l'ai reçu seule !

En plus de la tromperie avec les 20000€ il a préféré construire une maison avec sa famille à l'étranger et laisser ses gosses à 3 dans une seule chambre!

Cet homme m'a fait subir tout ça il doit payer ma priorité c'est mes enfants ensuite le reste ça arrivera pour vous dire il a 2 voitures je dois porter des courses sur la poussette de mon petit ou faire une livraison à domicile! Car monsieur m'a empêché de faire mon permis puisque je me suis occupé de la maison des enfants pendant que lui construisait sa route et son départ il m'a bien eu.

Par **Visiteur**, le **19/02/2019** à **23:10**

Bonjour
Si je comprends bien, vous n'êtes pas encore divorcée.
Quel est l'angle d'attaque de vote avocate ?...sachant que votre époux respecte peu le code civil, qui dit
Article 212 : Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance.

Article 213 : Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir.

Article 214 : Si les conventions matrimoniales ne règlent pas la contribution des époux aux charges du mariage, ils y contribuent à proportion de leurs facultés respectives.
Si l'un des époux ne remplit pas ses obligations, il peut y être contraint par l'autre dans les formes prévues au code de procédure civile.

Article 215 : Les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie.

Par **Tisuisse**, le **20/02/2019** à **06:53**

Dans votre requête en divorce, demandez aussi une "prestation compenstoire", votre avocat vous expliquera ce que c'est, à quoi elle sert, etc.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés